

Conseils et préconisations

La fabrication de nos parquets a été réalisée grâce à l'utilisation de moyens techniques et humains. De nombreux contrôles de qualité sont réalisés tout au long du processus de fabrication. Avant de commencer la pose, il convient toutefois de vérifier la conformité de la marchandise : La quantité, le choix, l'épaisseur et l'homogénéité de la finition pour les produits finis en usine. **LA POSE DU PARQUET SIGNIFIE QUE LE POSEUR A CONTROLÉ ET ACCEPTÉ LA MARCHANDISE. NOUS VOUS RAPPELONS QUE TOUT PRODUIT POSÉ, EST RÉPUTÉ ACCEPTÉ ET NE POURRAIT DONNER LIEU À AUCUNE RÉCLAMATION ULTÉRIEURE.**

NB : La pose d'un parquet est régit par une norme appelée DTU (document technique uni é) édictant les règles à suivre. Vous trouverez ces documents en les téléchargeant depuis le site de l'AFNOR.

Pose collée en plein et en cordons DTU N° 51.2
 Pose clouée DTU N° 51.1
 Pose ottante DTU N° 51.11

Avant la pose d'un parquet

- La pose d'un parquet doit être le dernier travail à exécuter sur un chantier. Les travaux de gros oeuvre, de revêtement durs et de finitions sont accomplis et secs .
- Le local est clos (les vitrages sont posés), la pièce parfaitement sèche. Dans le cas de pose sur un sol chauffant, un préchauffage est nécessaire (Cf DTU)
- La température des locaux est au minimum de 15° C avec une hygrométrie constante comprise entre 45 et 60 %

Vérifiez attentivement le support sur lequel le parquet sera posé, le support doit être

- PLAN : planéité de 2 mm sous une règle de 2 mètres
- PROPRE : la surface doit être nettoyée afin d'éliminer tous les résidus
- SEC (**L'HUMIDITÉ DU SUPPORT EST LA PRINCIPALE CAUSE DE SINISTRE LORS DE LA POSE**)

Taux d'humidité de la chape mortier : < à 2%

Taux d'humidité de la chape anhydrite : < à 0,5 %

Taux d'humidité d'un support en bois : < à 12 %

Le temps de séchage pour une chape s'évalue à raison d'environ 10 jours par centimètre d'épaisseur en période sèche (estimation qui doit être doublée en période humide).

Pose collée sur sol chauffant basse température

- Mettre en température l'installation de chauffage jusqu'à la température d'utilisation (28 ° maximum en surface)
- Maintenir cette température pendant au minimum 3 semaines
- Couper le chauffage 48 h avant la pose et le remettre en marche au minimum 3 jours après la fin de pose en augmentant progressivement la température de 5° par jour.

Stockage et ouverture des paquets de parquets

Le parquet est stocké dans les locaux avec une hygrométrie de l'air comprise entre 45 et 60 % et une température comprise entre 11° et 25°.

Les paquets sont stockés à plat dans le local à parqueter, isolés du sol, dans leur emballage d'origine, au minimum 48 heures avant de débiter la pose.

LES PAQUETS NE SONT OUVERTS QU'AU MOMENT DE LA POSE.

Sens de pose et joints de dilatation

Disposer les lames parallèlement à la longueur de la pièce et de préférence dans le sens de la lumière dominante

Laisser le long des murs un **joint de dilatation indispensable** d'au moins 8 mm (les dimensions de ce joint de dilatation dépendent du type de parquet, du type de pose et des dimensions de la pièce, vous référer au DTU en vigueur)

Ce joint de dilatation est laissé le long des murs et devant tout obstacle (poteaux, tuyaux ...), il sera masqué par une plinthe ou contre-plinthe.

Chaque pièce est indépendante des pièces attenantes. Un joint de dilatation au niveau du seuil de porte est indispensable.

Collage des parquets, précautions

Utiliser les colles préconisées par nos commerciaux; en cas de bavures de colle, de tâches, nettoyer celles ci rapidement avec un chiffon sec.

Attendre 3 heures au minimum avant de marcher sur le parquet après collage.

Attendre au minimum 3 à 4 jours avant d'effectuer un ponçage

Finitions

- Parquet livré brut :

Selon le type de finition, un ponçage pour s'avérer nécessaire pour préparer la surface avant l'application en une ou plusieurs couches d'un produit de finition (verni, huile, cire ...)

- Parquet livré avec une finition (huile ou verni) faite en usine : cf tableau ci-dessous

Couleurs	Après pose (finition renforcée)	Nettoyage courant	Rénovation, entretien renforcé
Gamme huilée Atelier huiles dures	Produit préconisé	Produit préconisé	Produit préconisé
Black, Castle brown, Charcoal Chocolat, Cotton White, Dark oak Gris belge, Mist, Natural, Pure Silver grey, Sky grey, Slate grey Walnut, White.	Métallisant Rubio	Savon Rubio	Métallisant Rubio Huile 2C (couleur d'origine)
Gamme huilée Atelier huiles-cires	Produit préconisé	Produit préconisé	Produit préconisé
Blanche, crème, coquille d'oeuf Chêne fumée, gris blanc, gris métal Naturelle, noisette	Huile d'entretien Blanchon	Savon pour parquet huilé Blanchon	Huile d'entretien Blanchon
Gamme huilée Atelier déco	Produit préconisé	Produit préconisé	Produit préconisé
Argent, bonbon, charcoal intense Emeraude, Lagon, Neige, Paille Vermillon	Métallisant Rubio	Savon Rubio	Métallisant Rubio Huile Easy déco (couleur d'origine)
Gamme huilée Antique	Produit préconisé	Produit préconisé	Produit préconisé
Brun, gris blanc, gris perle, Fumé ambré cérusé blanc, Fumé ambré blanc, patine claire Patine foncée, taupe	Huile d'entretien Blanchon	Savon pour parquet huilé Blanchon	Huile d'entretien Blanchon
Gamme vernie	Produit préconisé	Produit préconisé	Produit préconisé
Verni naturel, blanc mat, Verni naturel satiné	-	Lisabril Blanchon	Nettoyant suractivé Blanchon Rénovateur ou métamat Blanchon

Protection des parquets en cas de travaux (après la pose)

En cas de travaux ultérieurs à la pose. Il est indispensable de protéger vos parquets avec des matériaux «respirants» type cartons ou autres; les plastiques ou film étanches sont à proscrire.

Nettoyage, entretien

Quelques conseils pratiques pour le nettoyage, l'entretien de vos parquets finis en usine

- ATTENDRE IMPÉRATIVEMENT SEPT JOURS APRÈS LA POSE AVANT DE LAVER VOTRE PARQUET

- Nettoyage courant : balai, aspirateur serpillère très essorée

- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau

- Utilisez uniquement les savons ou produits de rénovation préconisés par nos commerciaux lors de votre achat, n'utilisez pas de détergents agressifs ou inadaptés. (abrasifs, siliconés ou ammoniacués ...)

- Pensez à apposer des patins de protection sous vos chaises et meubles.

Des fiches d'entretien sont disponibles dans nos magasins et sur notre site www.parquetsprotat.com

Le bois est une matière vivante présentant des singularités (noeuds, aubier, couleurs ...)

Un échantillon, une photo ne peuvent être représentatifs de toutes ces particularités et ne sont donc pas contractuels.

**Rappel, il est impératif de respecter les réglementations de mise en oeuvre en vigueur (DTU)
Le non respect des règles de pose et d'entretien implique une faute professionnelle qui dégage toute
responsabilité du fabricant.**